

Le FMI et la Banque mondiale annoncent un allégement de plus de 4 milliards de dollars EU de la dette de la Côte d'Ivoire

juin 26, 2012

Washington, le 26 juin 2012 – Le Fonds monétaire international (FMI) et l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale ont approuvé un allégement de 3,1 milliards de dollars EU^[1] de la dette de la Côte d'Ivoire au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), ce qui représente une réduction de 24 % de la dette extérieure du pays, plus un allégement de 1,3 milliard de dollars EU^[2] au titre de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM)^[3].

Les conseils d'administration des deux institutions^[4] ont établi que le pays a accompli des progrès satisfaisants en ce qui concerne les conditions requises pour atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE, stade auquel l'allégement de dette devient irrévocable et le pays commence à bénéficier d'un allégement multilatéral supplémentaire (IADM).

Parmi les conditions («déclencheurs») satisfaites par la Côte d'Ivoire figurent entre autres la mise en œuvre satisfaisante du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), le maintien d'une politique macroéconomique saine, la publication régulière de données sur les finances publiques et la réforme de la gouvernance dans la filière cacao. La Côte d'Ivoire a obtenu des dérogations pour des retards et des interruptions concernant cinq déclencheurs liés à la publication de données sur les finances publiques, car des progrès satisfaisants ont été accomplis avant et après la crise postélectorale.

«Le fait d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE représente une étape importante pour la Côte d'Ivoire et sa population. Cela témoigne des progrès considérables qui ont été accomplis dans la gestion économique depuis l'accord de paix de Ouagadougou en 2007 et la fin de la crise post-électorale en 2011», a déclaré Doris Ross, chef de mission du FMI pour la Côte d'Ivoire. «Atteindre le point d'achèvement aidera aussi la Côte d'Ivoire à normaliser ses relations avec ses créanciers extérieurs. Même si le service de la dette exigible à moyen terme augmentera, cela contribuera aussi à mobiliser une aide supplémentaire de la part de donateurs et d'investisseurs potentiels. Il restera indispensable d'appliquer une gestion macroéconomique judicieuse pour concrétiser le potentiel de croissance

énorme du pays et rendre sa population prospère, tout en préservant la viabilité de la dette», a noté Mme Ross.

«Nous sommes très heureux d'accorder un allègement de dette intégral à la Côte d'Ivoire, car cela aidera le pays à consacrer davantage de ressources à la réduction de la pauvreté et au développement», a déclaré Madani M. Tall, Directeur de la Banque mondiale pour la Côte d'Ivoire. «Nous continuerons de collaborer avec le pays pour veiller à ce que son économie reste stable et en mesure de résister à d'éventuels chocs économiques».

Sur la réduction de 3,1 milliards de dollars EU de l'encours de la dette au titre de l'initiative PPTE, 23 % proviennent de créanciers multilatéraux, 43 % de créanciers bilatéraux membres du Club de Paris et le solde d'autres créanciers bilatéraux et commerciaux. Au titre de l'IADM, l'IDA, l'organisme de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres, fournira 1,1 milliard de dollars EU supplémentaires (en valeur actuelle (VA) de fin 2011) avec l'annulation de presque tous ses crédits qui subsistent après allègement PPTE, et la Banque africaine de développement (BAfD) accordera un allègement de dette de 156,2 millions de dollars EU (en VA de fin 2011), annulant presque toutes les obligations de remboursement du pays envers elle. Il ne reste aucun prêt du FMI admissible à un allègement au titre de l'IADM.

L'application intégrale de l'allègement de la dette (initiative PPTE, IADM et aide bilatérale supplémentaire) au point d'achèvement réduira considérablement la charge de la dette de la Côte d'Ivoire. La VA de la dette tombera d'environ 12,0 milliards de dollars EU (en VA de 2011, soit environ trois fois les recettes publiques de 2011) en 2011 à environ 4,7 milliards de dollars EU (en VA de 2011, soit environ le niveau des recettes de 2012) en 2012. Néanmoins, le FMI et la Banque mondiale sont d'avis que le pays reste vulnérable à d'éventuels chocs économiques, et soulignent qu'il est nécessaire de continuer d'appliquer une solide gestion économique et d'opérer des réformes structurelles.

La Côte d'Ivoire devient le 33^e pays à atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Le point d'achèvement marque l'aboutissement du processus PPTE, qui a débuté en 2009 lorsque les conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale décidèrent que la Côte d'Ivoire avait rempli les conditions nécessaires pour atteindre le point de décision, stade auquel les pays commencent à recevoir un allègement de dette intérimaire